

modestie naturelle si honnête que cela les rend extrêmement agréables et aimables, de sorte que je prenais un singulier plaisir de leur enseigner les lettres et de les instruire en la loi de Dieu, selon qu'ils en étaient capables".(1)

Malgré les difficultés de tout genre qui se rencontrent au début de toute entreprise, malgré les obstacles plus particuliers et très grands qu'ont rencontrés en tout temps au Canada la civilisation et la conversion des Sauvages, Sagard affirme cependant, quant à ce qui le concerne lui-même et le Père Le Caron: "Si nous eussions été encore deux ans dans le pays des Hurons, je crois que nous en eussions rendus d'avancés aux lettres et de bien instruits dans la foi, car les hommes comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume".(2)

* * *

Une détermination qui prouve combien les Récollets prirent à cœur leur double mission d'apôtres et d'instituteurs au Canada, c'est bien celle de construire à Québec, malgré la pauvreté du lieu et leur manque de ressources personnelles, un collège destiné à l'éducation des indigènes du pays. Ce projet faisait partie d'un plan préparé par les Récollets avec les bons conseils de Champlain.

En 1618, nos premiers missionnaires, décidés à faire construire aussi promptement que possible le collège dont ils espéraient beaucoup de fruit, députèrent en France le Père Paul Huet. Ce Récollet, au Canada depuis un an, eut mission "de solliciter en France les pouvoirs et les aumônes nécessaires pour commencer ce grand ouvrage par l'établissement d'un couvent à Québec en titre de séminaire où les enfants seraient entretenus et instruits".(3)

Le Père Huet remplit son mandat et, secondé à Paris par le Père Denys Jamet, obtint toutes les autorisations nécessaires. Des bienfaiteurs insignes fournirent des fonds. Le Prince de Condé, ayant recouvré sa liberté, donna, écrit Champlain, "cinq cents écus aux Pères Récollets pour aider à faire leur séminaire".(4)

Le Sieur Houel, homme très pieux, et dont le nom ne doit pas être séparé de ceux de Champlain et des Récollets, quand il s'agit de l'établissement de la foi au Canada, donna largement lui-même et suscita d'autres bienfaiteurs dont il reçut les offrandes pour le succès d'une œuvre qui l'intéressait vivement.

Le principal donateur connu fut cependant le grand Vicaire de Pontoise, Charles des Boves, appartenant à une noble famille du Vexin. Il était Grand Vicaire de Pontoise depuis 1602.

(1) Histoire du Canada, p. 343.

(2) Ibid, p. 357.

(3) Leclercq, premier établissement de la foi. I p. 150.

(4) Œuvres de Champlain, p. 282.